

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

Hannibal Lease

Siege social: Imm Triki, Rue du Lac Malaren Les Berges Du Lac – Tunis

La Société Hannibal Lease informe ses actionnaires que son Conseil d'Administration réuni le lundi 10 Avril 2017 a passé en revue l'activité de la société relative à l'exercice 2016 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés au 31 Décembre 2016.

Les états financiers consolidés font apparaitre un total Bilan de 632 217 713 DT et un résultat net de 7 509 282 DT en hausse de 59,26% par rapport à l'exercice 2015.

Les états financiers individuels font apparaitre un total Bilan de 631 195 700 DT et un résultat net de 7 068 169 DT en hausse de 52,47% par rapport à l'exercice 2015.

Le taux des créances douteuses et litigieuses au 31 Décembre 2016 a connu une amélioration pour s'établir à 4,68% pour un taux de couverture par les provisions et les agios réservés de 71,37%.

Le Conseil d'Administration propose la distribution d'un dividende de 0,550 DT par action contre un dividende de 0,410 DT au titre de 2015 soit une augmentation de 34,14%.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer une augmentation de capital simultanée:

- Par incorporation de réserves pour un montant de 2 870 000 DT (1 action gratuite pour 10 actions anciennes) portant jouissance le 1^{er} janvier 2017,

- Par apport en numéraire pour un montant de 13 776 000 DT par la création de 1.722.000 actions nouvelles à émettre au prix de 8 DT l'action, soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission (3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes). Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles porteront jouissance à compter du 1er Janvier 2017.

Le Conseil proposera, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire à convoquer, la mise à jour des statuts afin de changer le mode de gouvernance de l'établissement par la séparation du poste du Président du Conseil et du Directeur Général afin de se conformer aux dispositions de la nouvelle loi bancaire 2016-48.

Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire et une Assemblée Générale Extraordinaire pour le 17 Mai 2017 respectivement à 15 h et à 16h30 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise –IACE-.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.